

INKANTER

Samedi 25 juillet 2026



UN JOUR À LOC !



Un jour à Loc ! aura lieu le **dimanche 2 août** sur la place des Fontaines en Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.

Programme :

- **15h** : spectacle d'art de rue « **Barto** » par Bart VAN DYCK du théâtre Gili Gili
 - **16h** : concert de **Monsieur Léo**
 - **17h30** : spectacle d'art de rue « **TSEF Zon€** », par Emma POCQ et Anaïs VIGNON de la Cie Choari
- Buvette et restauration sur place avec le Ti Wanik

VISITE AUX PERSONNES AGÉES

Le CCAS fait un **appel à bénévoles** pour des visites aux personnes âgées une à deux heures par semaine.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez prendre contact avec Arlette Geffroy, adjointe aux affaires sociales au 02 98 79 61 06.

LES ENCLOS EN MUSIQUE à l'église de Saint-Thégonnec

Lundi 3 août à 20h30, Anne Robert et Dominique Joubert vous feront vibrer au son de l'orgue et du violon.

EXPOSITIONS À LA SALLE KANEVEDENN

- Du **13 juillet au 2 août**, Josiane Malige et Marianne Templier vous proposent leurs sculptures et peintures.
- Du **3 au 16 août**, Mag'gie présente ses œuvres composées de coquillages, bois flotté, petits galets, branchages... des choses ramassées sur la plage.

EXPOSITION « PAROLES DANS LES CHAMPS »

Du **6 au 27 juillet** à Park an Iliz, cette exposition donne la parole à 19 agricultrices et agriculteurs du territoire : leurs pratiques, leurs doutes, leurs engagements.

Photos grand format et podcasts à écouter sur place : une invitation simple à mettre un visage sur ceux qui travaillent nos terres et nos paysages au quotidien. Une initiative du Service Public de l'Eau - An Dour en partenariat avec Lannion-Trégor Communauté, dans le cadre du plan de lutte contre la prolifération des algues vertes des bassins versants du Douron et de la Lieue de Grève.

ANIMATION SUR LA BIODIVERSITÉ

Nuit de la chauve-souris #2



Mardi 11 août à 20h45 : Dès 6 ans. Rendez-vous devant l'Office de Tourisme.

Inscriptions obligatoires :

02 98 78 45 69

ou

afqp29@gmail.com

Animations gratuites proposées par Au Fil du Queffleuth et de la Penzé, dans le cadre des animations sur la biodiversité de la commune.

CONCERT DES CUIVRES DE HANOVRE

L'ensemble qui a donné des concerts au profit de la restauration de l'église après son incendie en 1998 se produira à l'église de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner le **mardi 28 juillet** à 18h. Ouvert à tous, participation libre au profit de la paroisse.

GUIDES SPREV

Présence au mois de juillet

Les guides **SPREV**, Léna et Eva, vous accueillent tout au long du mois de juillet pour vous faire découvrir l'enclos paroissial. Un nouveau binôme assurera les visites au mois d'août.

Horaires de présence :

Du lundi au vendredi : de 10h à 13h et de 14h30 à 18h

Le dimanche : de 14h30 à 18h

PARTICIPEZ À L'INVENTAIRE

« Hirondelles et martinets sur la commune »



Dans le cadre de notre label « Un village pour les hirondelles », nous vous proposons de participer à l'inventaire des hirondelles et martinets de la commune organisé par la LPO.

Flyer de comptage disponible en mairie ou en suivant ce lien : <https://urlr.me/QNDB9A>.



RISQUE INCENDIE - VIGILANCE RENFORCÉE

En raison d'un risque élevé d'incendie, un arrêté préfectoral met en place des restrictions temporaires **jusqu'au 31 juillet 2026** dans l'ensemble du Finistère, notamment dans les bois, forêts, landes et à leurs abords. L'usage du feu, les feux de camp, le bivouac, certains travaux agricoles et forestiers ainsi que la circulation sur certaines voies forestières sont notamment réglementés ou interdits selon les horaires.

La vigilance de chacun est essentielle pour prévenir les départs de feu et préserver nos espaces naturels. Nous vous remercions de respecter les consignes en vigueur.

ALERTE SÉCHERESSE

RESTRICTIONS D'USAGE DE L'EAU

Par arrêté préfectoral du 16 juillet 2026, l'ensemble du **Finistère est placé en situation d'alerte sécheresse renforcée**. Les restrictions d'usage de l'eau sont **applicables jusqu'au 15 novembre 2026**, sauf évolution de la situation.

Le remplissage des piscines, le lavage des véhicules à domicile, le nettoyage des façades et terrasses ainsi que certains usages d'arrosage sont notamment limités ou interdits. Des mesures spécifiques concernent également les activités agricoles et professionnelles.

Nous invitons chacun à adopter des gestes économes en eau et à respecter ces restrictions afin de préserver cette ressource essentielle.



TI LUTIG - MÉDIATHÈQUE

Atelier « récup' tissus » : vendredi 21 août à 14h
Tournoi de jeux vidéo : mercredi 26 août à 14h
Ateliers de musique : jeudi 27 août à 14h ou 15h
Atelier « les bons gestes de nos grands-mères » :
vendredi 28 août à 10h

Programme détaillé sur :

<https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/ti-lutig/>

Horaires de Ti Lutig :

Mardi, jeudi, vendredi : 16h à 18h30

Mercredi : 10h à 12h30 et 14h à 18h30

Samedi : 10h à 12h30 et 14h à 17h

Adresse : 17 rue de la gare

Tél. : 02 98 78 96 83

Mail : tilutig@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Site internet : <https://www.penndabenn.bzh/>

 Médiathèque Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

 [mediatheque.saintthegonnecloc](https://www.instagram.com/mediatheque.saintthegonnecloc)



FESTIVAL TANGO PAR LA CÔTE

Il se déroule du 29 juillet au 2 août sur la commune et à Roscoff. Cette année le festival Tango par la côte propose des apéritifs tango en libre accès, ouverts à toutes et à tous, à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner les mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31 juillet et samedi 1^{er} août, de 18h30 à 20h20, avec des musiciens et des couples dansant sur la musique live. Toute l'élégance du tango argentin en toute simplicité. Bienvenue à toute la population.

Plus d'infos : <https://www.tangoalamer.com>

L'ESPACE DE VIE SOCIALE VOUS PROPOSE

Préparation du mois bleu

Un temps d'échange est organisé afin de construire ensemble le programme des animations de ce temps fort le **mardi 4 août**, à 17h, à Ti Lutig (17 rue de la gare). Le Mois Bleu s'inscrit dans la dynamique de la Semaine Bleue, semaine nationale (du 5 au 11 octobre) dédiée à la valorisation de la place des personnes âgées dans notre société et au renforcement des liens entre les générations. Chaque année, cet événement met en lumière les initiatives favorisant la participation des aînés à la vie locale et encourage les rencontres intergénérationnelles.

Pour toute inscription et tout renseignement complémentaire :

saint-thegonnec.evs@epal.asso.fr ou 06 77 14 90 60

SERVICE CIVIQUE

À la Résidence Sainte-Bernadette

Pourquoi pas vous ?

Vous avez entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap) et vous souhaitez vous engager dans une mission utile près de chez vous ? Le Service Civique vous permet de vivre une expérience enrichissante de 6 à 8 mois, indemnisée 609 € par mois.

Au sein d'un établissement accueillant des personnes âgées, vous participerez à l'animation de la vie quotidienne : activités collectives, accompagnement lors de sorties, échanges avec les résidents, projets culturels et intergénérationnels... Les initiatives personnelles sont encouragées !

Contact : accueil@maison-sainte-bernadette.fr

À FRANCE SERVICES

Agents des impôts

Sur rendez-vous,
sur : impots.gouv.fr

Assistante sociale

Prochaine permanence : jeudi 30 juillet de 14h à 17h,
sur rendez-vous au 02 98 79 61 06

Conciliateur de justice

Prochaine permanence : vendredi 7 août de 9h à 12h,
sur rendez-vous au 02 98 79 61 06

Droit à l'Emploi Saint-Thé Loc

Tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h

Prochaine permanence : mercredi 29 juillet

Mission locale du Pays de Morlaix

Prochaine permanence : jeudi 27 août de 14h à 17h,
sur rendez-vous au 02 98 15 15 50

Photos d'identité

Prochaine permanence : mercredi 26 août, de 13h45 à 16h45, sans rendez-vous

Cartes d'identité et passeports

Les lundis matin et mercredis matin, sur rendez-vous.

Prendre rendez-vous : <https://urlr.me/b7zjW2>

La plateforme de rdv pour le mois d'août ouvrira le **vendredi 24 juillet**.

PROCHAINE MESSE À SAINT-THÉGONNEC

La messe du samedi 15 août est annulée.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Jeudi 13 août de 9h30 à 11h dans les quartiers suivants : place de la Mairie, rue de la Gare, rue du Calvaire, place et rue de l'Eglise, venelle des Sabotiers, rue Courte, venelle des jardins, venelle du Lavoir, rue de Paris, rue Chapelendi, cité Bellevue

Le sénèçon de Jacobée : une plante à éliminer

Le sénèçon de Jacobée est une plante sauvage aux jolies fleurs jaunes qui fleurit en été. Malgré son apparence, elle



représente un réel danger pour les animaux.

Cette plante contient des substances toxiques qui peuvent provoquer de graves atteintes au foie. Les chevaux et les bovins sont particulièrement sensibles, mais les moutons, les chèvres, les chiens et d'autres animaux peuvent également être concernés en cas d'ingestion. Afin de limiter sa propagation, nous invitons les habitants à arracher les plants de sénèçon de Jacobée présents sur

leur terrain, de préférence avant la montée en graines.

Après l'arrachage :

- portez des gants pour manipuler la plante ;
- ne la laissez pas à la disposition des animaux ;
- si elle porte des fleurs ou des graines, placez-la dans un sac fermé afin d'éviter leur dispersion ;
- évacuez-la conformément aux consignes de collecte des déchets verts de votre commune. Il est préférable de ne pas la déposer dans un compost domestique, notamment lorsqu'elle est montée en graines.

Par une vigilance collective, nous pouvons limiter la propagation de cette plante et contribuer à la protection des animaux d'élevage et de compagnie.